

2021-0006
2021-01-20

NEWAGCO DICAMBA TECHNIQUE

HERBICIDE

SOLIDE

POUR LA FABRICATION SEULEMENT

PRINCIPE ACTIF: Dicamba 98,0 %

NO. D'HOMOLOGATION : 34023

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX

Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887

CONTENU NET : 70 – 500 kg

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

NewAgco, Inc.
320 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-844-269-3276

Distribué par::
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-844-269-3276

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le dicamba peut causer une irritation grave des yeux, et une irritation de la peau et des muqueuses. Les symptômes d'une exposition à de très fortes doses peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix. Traiter selon les symptômes.

Les propriétés physiques du matériel testé exclus l'administration à de fortes concentrations atmosphériques. N'est pas un irritant pour la peau (méthode DOT). L'irritation de la peau peut survenir lors de la manipulation de matériel finement moulu. Extrêmement irritant et corrosif pour la peau (FHSA).

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Nocif si avalé ou absorbé par la peau. Il est extrêmement irritant et corrosif pour les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Porter des lunettes protectrices pour manipuler le produit.

Entreposer loin des semences, des fertilisants, des insecticides ou des fongicides.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit sûr, frais, sec et bien ventilé. Expédier et entreposer à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale, des engrais, des semences, des insecticides et des fongicides. Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

PRODUITS D'INSTINCTION DU FEU

Bruine ou pulvérisation d'eau, mousse et dioxyde de carbone (CO₂).

PROCÉDURES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Dans le cas d'un feu très intense, porter des vêtements protecteurs couvrant tout le corps et un appareil respiratoire autonome. Les produits de décomposition sont dangereux pour la santé. Utiliser de l'eau pour abaisser la température des contenants exposés au feu. À la première occasion, sortez du feu.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.